



## Association **CONVIVE** pour un environnement **CONstruit Vivant et Vert**

Dr. Guy Loutan, 4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GE - THÔNEX., Fax: \*41.22 / 349 32 15. CCP 12-17052-8,  
[loutan@convive.org](mailto:loutan@convive.org), [www.convive.org](http://www.convive.org)

**Au service des collectivités et des privés, l'association CONVIVE entend contribuer à l'assainissement, la revitalisation et l'embellissement de notre environnement citoyen, en y favorisant le plus possible une gestion naturelle et vivante.**

Voici quelques réalisations possibles:

**Aménagement des toits** (immeubles, garages, entrepôts, bâtiments officiels...) par végétalisation extensive en petits "jardins botaniques" frais et fleuris à entretien très réduit.

*Bénéfices:* isolation phonique et thermique (plus frais en été, plus chaud en hiver); dépoussiérage et humidification de l'air; amélioration du climat urbain; filtration naturelle de l'eau de pluie et réduction des risques d'inondations; agrément de la vue, création de biotopes maigres de plus en plus rares au sol... et avantage fiscal (Genève)

**Végétalisation des façades et des murs et poteaux** par des plantes grimpantes variées.

*Bénéfices:* absorption de la poussière et du bruit; isolation thermique; humidification de l'air; protection et embellissement de la façade...

**Irrigation naturelle des arbres** par restitution ou maintien de l'eau dans le terrain (bâtiments, parkings, trottoirs, pistes cyclables perméables...).

*Bénéfices* meilleures chances de survie pour les grands arbres près des constructions, filtration naturelle de l'eau; sauvegarde des sources et des cours d'eau urbains...

**Récupération des eaux de pluie pour usages domestiques**

*Bénéfices:* avantages de l'eau douce pour l'arrosage et la lessive; préservation de la nappe phréatique...

**Ces aménagements sont simples et peu coûteux à réaliser, tout en étant hautement bénéfiques pour l'environnement, et donc notre santé.**

De plus, au niveau fiscal **l'installation d'un toit végétalisé remplaçant une bonne isolation est considéré (à Genève) comme un investissement visant à économiser l'énergie**

*CONVIVE peut organiser sur demande une exposition ou une conférence dans votre commune, (maison de quartier, paroisse, association, école...)*

Nos membres de différentes professions peuvent vous conseiller et nous tenons à votre disposition une documentation fournie illustrant des réalisations accomplies depuis longtemps dans ces domaines, ainsi que diverses approches techniques. Vous voulez soutenir nos activités ?

Bulletin d'inscription à retourner-faxer à : Association **CONVIVE**, p/a Dr. Guy Loutan, E-mail : [loutan.guy@bluewin.ch](mailto:loutan.guy@bluewin.ch)  
4 Bis Rte de Jussy, CH-1226 GENEVE-THÔNEX, Tél+Fax 41.22 / 349 32 15, 10, CCP 12-17052-8

Nom: ..... Prénom ..... Tél: ..... Fax: .....

Profession:.....Adresse: .....

NP ..... Ville..... Pays .....

Intérêt pour: ..... Date.....Signature .....

Cotisation annuelle: membre actif Fs: 50.-; membre symp.+ étudiants + AVS Fs: 30.-; personnes morales Fs: 100.-

**Les dons sont fiscalement déductibles**